



RAPPORT DU MAIRE

Faits saillants - Rapport financier 2025

Présenté à la séance ordinaire du 6 juillet 2026

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 tel que vérifié par la firme Raymond Chabot Grand Thornton S.E.N.C.R.L.

L'exercice financier pour l'année 2025 s'est soldé par un excédent de 54 932 \$, portant le surplus accumulé non affecté de 291 111 \$. La dette à long terme au 31 décembre 2025 s'élève à 1 692 300 \$ incluant une partie assumée par le Gouvernement du Québec (PIQM) qui est de 1 257 364 \$.

Voici nos réalisations de l'année 2025

- Achat d'un nouveau système informatique ;
- Plan et devis pour la réfection début du 8^e et 9^e Rang Ouest ;
- Rechargement de chaussée et remplacement de ponceau – Route Charly ;
- Achat de 4 lampes de rue destinées à l'intersection de différents chemins ;
- Construction d'une nouvelle patinoire avec éclairage et haut-parleurs ;
- Mise à jour des plans des deux escaliers intérieurs et du vestibule - Centre communautaire ;
- Mise à jour des plans pour la rampe d'accès à mobilité réduite – Centre communautaire ;
- Mise aux normes du système d'eau potable - Centre communautaire ;
- Début des travaux de mise aux normes de l'entrée électrique - Centre communautaire ;
- Inscription au titre de propriété - Terrain près du Parc de la Tranquillité ;
- Fête de la persévérance scolaire - Élèves de l'École Riou ;
- Achat de matériel sportif - Programme Circonflexe *Droit au but* ;
- Réalisation du mini-festival de films – *Cinéma chez l'Voisin*.

Ces réalisations n'auraient pu être possibles sans l'implication des membres du conseil municipal, des employés municipaux, des bénévoles ainsi que des nombreux partenaires qui contribuent activement au dynamisme de notre communauté.

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2025 démontre que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger maintient une situation financière saine et équilibrée. Cette stabilité nous permet d'envisager l'avenir avec confiance tout en poursuivant nos investissements de façon responsable afin de répondre aux besoins de notre population et de soutenir le développement de notre milieu.

Je remercie sincèrement tous nos citoyens pour leur confiance et leur engagement envers notre Municipalité.

Bernard Tardif, maire